



*Communiqué de presse
Paris, le 7 décembre 2016*

Tous unis pour le Grand Paris de l'emploi et des entreprises !

Installation du Comité stratégique « entreprises-emploi » de la ligne 15 sud

Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a installé, ce jour, le premier comité stratégique « entreprises-emploi » de la ligne 15 sud, dans le Val-de-Marne. Les travaux du Grand Paris Express sont une source d'opportunités en termes de créations d'emploi, c'est pourquoi tous les partenaires concernés se sont réunis afin de travailler de concert pour faire en sorte que le Grand Paris Express devienne le Grand Paris de l'emploi et des entreprises.

« Le Grand Paris Express, c'est une chance pour tous les Franciliens et notamment les Val-de-Marnais, et ce à double titre, évidemment ce sont des moyens de transport qui vont permettre de raccourcir les distances et de gagner du temps, mais c'est aussi un important vivier d'emplois qui va dynamiser l'économie régionale » a souligné Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Le Grand Paris Express, des opportunités pour les entreprises et l'emploi

Les travaux de génie civil du « Grand Paris Express » et d'abord ceux de la ligne 15 sud qui reliera Noisy-Champs à Pont-de Sèvres, vont commencer dans les mois à venir. Cette ligne traverse **10 gares sur 16 dans le Val-de-Marne**.

La dynamique ainsi créée constitue une opportunité exceptionnelle de développement économique pour les entreprises franciliennes, avec la création d'emplois directement liés à ces grands travaux ou, plus tard, dans les zones d'activités qui verront le jour autour des gares de cette ligne.

De plus, d'autres grandes infrastructures de transport verront également le jour après la ligne 15 et ceci jusqu'en 2030 : ligne 14 sud, prolongation de plusieurs lignes de métro existantes, nouveaux tramways. La ligne 15 sud représente à elle seule un investissement de **7 milliards d'euros**.

Tous unis pour les entreprises et l'emploi

Le comité stratégique « entreprises-emploi » de la ligne 15 sud a pour objectif de permettre le maximum de retombées de ces investissements lourds, pour les entreprises et pour les demandeurs d'emploi. L'état d'esprit de ce comité est d'unir toutes les énergies et compétences des partenaires pour promouvoir une démarche opérationnelle et pragmatique au plus près du terrain.

Ce comité est la déclinaison des engagements pris au niveau régional et a pour objectif de coordonner et de mettre en œuvre les initiatives nécessaires à la réalisation du « **Grand Paris** »

de l'emploi et des entreprises ». Il participe à la politique de rééquilibrage de l'est francilien en facilitant la formation, l'insertion ou le recrutement de salariés et en attirant l'installation d'entreprises autour des gares et dans tout le département.

Ce comité comprend trois groupes de travail :

- **le groupe « entreprises »** animé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) et la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) pour que les entreprises val-de-marnaises bénéficient au mieux des marchés de la Société du Grand Paris (SGP) en leur offrant notamment des prestations juridiques et de coaching ;
- **le groupe « emploi-formation »** animé par le conseil régional d'Île-de-France, Pôle-emploi et la Fédération régionale des travaux publics (FRTP), sur les métiers recherchés auprès des demandeurs d'emploi et sur leurs formations, adéquates aux besoins des entreprises ;
- **le groupe « insertion »** animé par le conseil départemental et la DIRECCTE pour la coordination des parcours d'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Il s'appuiera sur les territoires et les villes, en lien avec la SGP.

Des engagements forts en termes d'emploi

En effet, la Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du Grand Paris Express, fera de ses marchés des opportunités d'emplois et de formations dans les domaines des travaux publics et du bâtiment. Elle s'engage sur un montant **d'heures d'insertion représentant au moins 5 % de l'ensemble des heures des marchés de travaux**. Des parcours d'insertion vers le marché du travail seront organisés par les acteurs de proximité de **l'emploi et de l'insertion** (Pôle emploi, missions locales, PLIE, réseau de l'insertion par l'activité économique,...).

La SGP favorisera également **l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés**, en imposant que **20 % au minimum des travaux** soient réalisés par celles-ci.

Dans le Val-de-Marne, pas moins de 5 000 demandeurs d'emploi ont déjà travaillé dans les travaux publics. Même si tous ne retrouveront pas un emploi sur ce grand chantier de la ligne 15, les opportunités créées et les formations complémentaires mises en œuvre ainsi que l'accompagnement par le service public de l'emploi, leur donneront un solide espoir de trouver ou retrouver un poste.

Signature d'une charte de partenariat

L'installation du Comité stratégique de la ligne 15 sud a permis aussi ce jour, la signature d'une « charte de partenariat » pour la mise en œuvre du Grand Paris de l'emploi et des entreprises. Cette charte est le symbole de la volonté de tous de s'unir sur un projet d'intérêt général, créateur d'emplois et de développement économique.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>